

# La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 112 / Juillet 2023

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Souvent les habitants nous interpellent pour nous signaler « tous les menus travaux qu'il serait bien de réaliser » mais comme vous le savez nos deux employés communaux s'attèlent déjà aux tâches quotidiennes et aux imprévus (qui sont nombreux) et l'équipe municipale n'est composée que de 10 élus : Serqueux compte 368 habitants. Nous nous sommes engagés pour notre village et nous sommes tous volontaires pour l'aménager, l'entretenir et l'embellir. Nous avons mis en place les journées entretien du patrimoine communal qui sont l'occasion de réaliser de nombreuses tâches à moindres coûts puisque seuls les matériaux sont facturés et David Bellorti met gracieusement à disposition son matériel professionnel. Lors de la journée du 6 mai, les obus du monument aux Morts, l'abri bus, le point d'eau, le second abri au terrain de basket ont été repeints, la dalle en béton accueillant la table de pique-nique réalisée, des plantations effectuées, le puits rue du Valleroy rénové et l'église nettoyée. Mais quelques bénévoles supplémentaires auraient été les bienvenus. Sans être présent à ces journées, chacun peut également participer au quotidien par quelques gestes simples : balayer son caniveau, désherber son trottoir... En sachant que de nombreux habitants s'en chargent déjà. Notre cadre de vie est l'affaire de tous. Prochain rendez-vous est donné le samedi 17 septembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au mardi 14 septembre.

Concernant les festivités du 14 Juillet, vous trouverez le programme dans cette gazette (horaires modifiés le 14). Cette année encore l'association Les Fontenelles prend en charge la vente des gaufres mais également la buvette du 13 juillet (avec l'appui de conseillers municipaux) et du 14 Juillet. Merci à son président, Gérard Petit, et aux adhérents d'avoir accepté de remplacer Le Réveil du Malaumont.

Municipalité et associations se dévouent pour l'animation du village alors elles espèrent sincèrement que le bal du 13 Juillet, animé par Daniel Prot, sera davantage fréquenté qu'en 2022.

Le 3 juin à l'occasion de la fête des mères, la municipalité a offert soixante-quinze fleurs aux mamans. Accueillie à la salle Léon Collin par Emilie, Ursule et moi-même, chaque maman a choisi un dahlia parmi un vaste choix de couleurs. Le repas champêtre, organisé conjointement avec le Réveil du Malaumont, se déroulera le dimanche 6 août sous les tilleuls près de la salle des fêtes. Les bulletins d'inscription seront distribués courant juillet.

Bel été et bonnes vacances à tous.

Christelle CLAUDE

## Permanence du maire

*Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.*

*Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.*

## Congés d'été

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du 10 au 21 juillet inclus et du 14 au 22 août inclus. En cas d'urgence veuillez-vous adresser au maire ou aux adjoints.



## Information et communication

*Le site internet de la commune [www.serqueux52.fr](http://www.serqueux52.fr) fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.*



## Vigilance sécheresse

*Le département de la Haute-Marne est placé en situation de « vigilance sécheresse » depuis le 16 juin selon*

*l'arrêté préfectoral n° 52-2023-06-00139 du 16 JUIN 2023 (affiché en mairie et publié sur le site internet). Les habitants sont invités à faire des économies d'eau et à réduire leur consommation afin de limiter les difficultés susceptibles d'arriver en période estivale.*

*Ils sont également invités à éviter tout gaspillage d'eau en particulier pour ce qui concerne : l'arrosage des espaces verts, le lavage des voitures, le lavage haute-pression, les fontaines en circuit ouvert et le remplissage des piscines.*

## ENEDIS : survol de la commune

Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques Enedis informe que la société Airtouraine survolera, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de notre commune (hors agglomération) du 26 juin au 7 juillet 2023.

### ***Serqueux à travers l'histoire : Fin de siècle.***

On aurait pu croire que le traité de Meerssen (870) permit à Bourbonne et ses environs (et aussi à la ville de Besançon), de rester pour longtemps en Francie occidentale (c'est ainsi qu'on désigne le royaume de Charles le Chauve, territoire qui donna naissance en grande partie à la France métropolitaine d'aujourd'hui). Mais les décennies qui suivirent démontrèrent une fois de plus que rien n'est stable en ce monde.

Le pouvoir carolingien va s'affaiblir dans le contexte suivant :

- successions et partages multiples de l'ancien empire de Charlemagne
- ravages dus à de nouveaux envahisseurs (Vikings et Danois)

En peu de temps des souverains carolingiens majeurs disparaissent : Louis II d'Italie (+ 875), Louis II le Germanique (+ 876), Charles le Chauve (+ 877). Parmi eux seul Louis le Germanique n'avait pas été sacré Empereur d'Occident.

Entre temps un personnage apparaît : Boson, beau-frère de Charles-le Chauve. Il aura les dents longues. Duc du Lyonnais et du Viennois, puis comte du Mâconnais et du Chalonnais, il va finir par être comte d'Autun, couronné roi de Bourgogne en 879. Son ascension est stoppée en 880 par un traité entre les petits-fils de Charles le Chauve (Louis III et Carloman II) régnant en Francie occidentale et Louis III le Jeune (roi de Francie orientale). Les trois souverains trouvent un accord : mettre fin à l'usurpation de Boson, réviser le découpage du traité de Meerssen, cesser les querelles car il faut concentrer ses efforts à combattre les envahisseurs venus du nord. C'est le traité de Ribemont (880) qui voit Bourbonne et ses environs, une partie du Portois dont Besançon, rendus par les petits-fils de Charles-le-Chauve à Louis III le Jeune roi de Francie orientale.

En conclusion, le territoire de Serqueux n'est resté que dix ans seulement en Francie occidentale (royaume de Charles le Chauve). Par le traité de 880 nous avons retrouvé l'ancien royaume de Lothaire, par son roi Louis III le Jeune. Nous pourrions dire que la tempête carolingienne nous a « ballottés » !

Louis III le Jeune, roi de Francie orientale dont nous dépendons en 880, meurt en 882 à Francfort. Lui succède son frère Charles III le Gros. Celui-ci va étendre, deux ans après, son pouvoir sur toute la Francie occidentale ; car les petits-fils de Charles le Chauve décédèrent sans héritiers à deux années d'intervalle (Louis III en 882, Carloman II en 884). Charles III le Gros, Empereur d'Occident, régna sur la quasi-totalité de l'ancien royaume de Charlemagne (Francies occidentale et orientale réunies). Son pouvoir chancela vraiment en 887 et il mourut en 888, en Forêt Noire, sans héritier.

La fin du IXe siècle sera également marquée par des regroupements de territoires qui allaient devenir, d'une part le Duché de Bourgogne (dont Langres fera partie), et d'autre part le Comté de Bourgogne (en fera partie l'évêché de Besançon, dont Bourbonne et notre territoire de Serqueux).

Francis Collin, juin 2023



### **Ramassage des objets métalliques**

*Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUBERT aura lieu le jeudi 27 juillet. Sortir les objets la veille.*

### **Festivités du 14 juillet**



*Le 13 juillet*

22h00 Retrait des lampions dans la cour de l'école

22h15 Retraite aux Flambeaux

23h00 Tir du feu d'artifice au terrain de basket

23h15 Bal gratuit à la salle des fêtes

*Le 14 juillet*

15h30 Rassemblement à la salle des fêtes

16h00 Inscription aux jeux pour les enfants à la salle des fêtes

Promenade des Bordes.

16h30 Ouverture de la pêche pour les enfants – Jeux pour adultes et jeux de quilles

De 16h30 Distribution à la Salle des fêtes des billets de tombola pour dames, demoiselles et enfants à 18h30

18h30 Clôture des jeux de quilles et rampeaux.

19h00 Remise des lots aux joueurs de quilles.

Tirage des lots de la tombola.

La Municipalité invite les habitants à pavoiser.

Le jet de pétards sur la voie publique sera formellement interdit les 13 et 14 juillet 2022.

### **Transports scolaires 2023-2024**

*L'inscription aux transports scolaires a été modifiée par les services de la Région Grand Est : à partir du 5 juin 2023, les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) en ligne pour la rentrée scolaire 2023-2024 sur le site [www.fluo.eu/scolaire52](http://www.fluo.eu/scolaire52) (accessible sur ordinateur, smartphone et tablette).*



*Les familles dont les enfants ont emprunté les transports scolaires pendant l'année scolaire 2022-2023 ont dû recevoir un courrier individuel de la part de la Région afin de leur expliquer la marche à suivre. Les enfants de maternelle et d'élémentaire n'auront pas de carte de transport, la liste des enfants sera transmise aux transporteurs et aux accompagnatrices. Les cartes pour les collégiens et les lycéens seront envoyées aux familles directement par les services de la Région.*

*Comme cela a été délibéré lors du Conseil communautaire du 16 mars 2023, la Communauté de Communes des Savoir-Faire a décidé de prendre en charge 69 € sur la contribution financière forfaitaire de 94 € demandée par la Région. Les familles devront payer la somme de 25 € par an par élève transporté (collégien ou lycéen) lors de l'inscription directement sur le site. En cas de non-paiement, l'inscription sera mise en attente.*

### **Chorale Voix de Serqueux**

La chorale Voix de SERQUEUX composée de 14 chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie SCHUDEBOOM, s'est produite le vendredi 5 mai à l'église pour un très beau concert. Des voix magnifiques ont résonné dans notre belle église. Ce concert, qui plus est gratuit, aurait mérité bien plus de spectateurs sarcophagiens. Mais il n'est jamais trop tard pour venir les écouter puisqu'ils se produiront à nouveau le vendredi 28 juillet 2023 à 18 h.



### **Bâtiments et voirie**

Comme il avait été prévu en novembre 2022 avec l'entreprise Bongarzone, il a été procédé courant mai à la reprise des fouilles rue du Mont, rue Belle Croix, rue des Grippots, rue des Convertis, rue du Four.

Concernant les aménagements prévus sur le pourtour de la salle des fêtes, nous sommes toujours en attente du retour des demandes de subventions avant de lancer les travaux.

Le parquet en chêne de la petite sacristie de l'église a été rénové par RC Menuiserie : ponçage et vitrification.

### **Cimetière**

Le columbarium actuel dispose de 8 cases dont 6 sont occupées ou réservées, c'est pourquoi le conseil municipal a validé l'achat d'un second columbarium identique à celui en place. Le montant du devis s'élève à 7 017,60 € HT. Une demande de subvention est sollicitée auprès du conseil départemental.

### **Civisme**

Triste constatation le 28 mai à l'entrée basse du cimetière : le banc installé a été dégradé et des lavandes volées. La commune s'est engagée à améliorer le cadre de vie du village et déplore ces actes irrespectueux. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

### **Réussite aux examens**

A l'heure où nous rédigeons la gazette, les résultats des examens de nos élèves ne sont pas connus. La liste des lauréats figurera dans la gazette du mois de septembre. Afin de n'oublier personne, les élèves en études supérieures qui ont obtenu un diplôme voudront bien se faire connaître en mairie s'ils souhaitent être cités dans la gazette.

### **Etat civil**

Naissance de Emma PERRIN le 9 juin.



### **Château d'eau**

Vous trouverez annexée à la gazette les résultats 2022 sur la qualité de l'eau de notre commune émanant de l'ARS. L'eau distribuée est de bonne qualité et peut être consommée par tous. Mercredi 5 juin le premier adjoint, les employés communaux aidés par Adrien Thierry et Nino Bellorti ont procédé au démantèlement du filtre existant, délesté auparavant de son mètre cube de sable. Son enlèvement n'a pas été une mince affaire compte tenu de ses dimensions et de la configuration du terrain mais l'opération a été parfaitement dirigée et maîtrisée. S'en est suivi l'installation du nouveau filtre. Présente sur les lieux, j'ai félicité les hommes pour leur patience, dextérité, efficacité et rapidité. Toutes les manœuvres ont été exécutées dans la matinée. La société Véolia a ensuite pris le relais et a procédé aux raccordements, installations des nouveaux matériels, essais et formation du personnel communal. Le montant de l'opération s'élève à 83 370,00 € HT subventionnée à hauteur de 60 % par l'état et le conseil départemental de la Haute-Marne.

### **Fleurissement et aménagement**

Le concours communal des maisons fleuries est lancé pour l'année 2023. Cette année nous invitons les personnes qui souhaitent participer à s'inscrire en mairie du 15 juillet au 16 août (si fermée déposer nom + prénom et adresse dans la boîte aux lettres). La commission fleurissement classera ensuite les participants par catégorie et les lauréats seront invités aux vœux du maire pour la remise des lots.



### **Visite de l'église et du village**

L'Association pour le Développement aux 3 Provinces propose le mardi 26 juillet à 14 h 30 une visite de l'église : son histoire et ses vitraux et une balade dans le village pour découvrir les bancs classés et le gué-lavoir. Entrée payante à 2 €. La visite sera clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.





### Travaux forestiers et bois

Rappel aux affouagistes : les inscriptions auront lieu du 2 octobre au 16 octobre 2023.

Les travaux forestiers prévus ont été réalisés par l'entreprise MATHIEU.

### Les Fontenelles

Notre repas de l'amitié a réuni 58 convives. François a joué de l'harmonica, avec Gabriel nous avons repris le refrain de rossignol de mes amours, chanson bien connue de Louis Mariano puis histoires, devinettes ont meublé l'après-midi pour le plaisir de tous.

La bouteille de MARYSE a été remportée par Véronique.

Quant à la tombola, le jambon sec est allé chez Karine, le magnum de Mercurey chez Éric, le whisky chez René, la glacière chez Anita et la coupe florale chez Maryse.

Gérard a remercié, Yvon et Karine, présidents des associations de la commune, les Sarcophagiens, les adhérents accompagnés de leurs amis.

Ça y est c'est sorti...chez les Fontenelles, le voyage 2024 aura lieu au Tyrol pendant 7 jours et 6 nuits du 26 septembre 2024 au 2 octobre 2024 au prix de 1540€ avec un étalement des échéances.

Renseignements et inscriptions auprès de Petit Gérard au 06 15 44 74 38 ou près de Annick Didier 06 71 82 49 12.

Le club reste ouvert en Juillet, bon été à tous.



### Le Réveil du Malaumont

Notre soirée Lorraine du 22 Avril a réuni 70 convives venues déguster un repas composé de spécialités lorraines (cocktail, pâté lorrain, tarte à la mirabelle).

Pour l'animation, un quiz musical a été proposé.

Nous avons demandé aux équipes de trouver le chanteur, le titre d'un film et la suite des paroles.

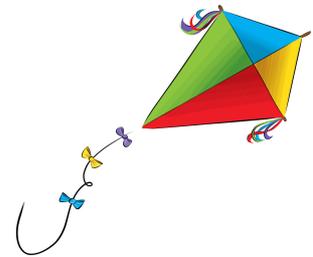
L'équipe gagnante a eu le plaisir de recevoir une bouteille de Champagne et une boîte de chocolat.

L'association vous donne rendez-vous le dimanche 06 Août pour le repas champêtre organisé conjointement avec la Municipalité.

Les beaux jours sont arrivés ! N'hésitez pas à louer nos tables et bancs pour 5€ l'ensemble.

Très bel été à tous !

Karine GOBILLOT



# BON

# ETE

# 2023

